Ecole Professionnelle de la Médiation et de la Négociation
Médiateurs Associés

Accueil des personnes en situation de handicap

Notre engagement

En tant qu'organisme de formation certifié **Qualiopi**, nous nous engageons à garantir l'égalité des chances et l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap.
Notre démarche vise à :

- 🤝 Prendre en compte vos besoins spécifiques dès votre inscription.
- 🛠️ Construire, en concertation avec vous, des aménagements adaptés.
- 👂 Rester à votre écoute tout au long du parcours de formation.
- 🎯 Vous permettre de suivre votre formation dans des conditions optimales.

Accessibilité des formations

- 📍 **En entreprise** : suite à votre prise de contact, notre référent handicap échange avec le responsable formation afin d'identifier les besoins et mettre en place les solutions d'aménagement nécessaires. Il veille à ce que les règles d'accessibilité ERP et l'accueil des personnes à mobilité réduite soient respectés.
- 🏢 **Dans nos locaux ou salles partenaires** : nous nous assurons que chaque lieu de formation respecte les normes d'accessibilité ERP et permette l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Adaptations possibles

Selon la situation et les besoins identifiés, nous pouvons mettre en place :

- Des aménagements pédagogiques (supports adaptés, temps supplémentaire, modalités d'évaluation ajustées).
- Des adaptations matérielles ou organisationnelles.
- Une coordination avec des partenaires spécialisés si nécessaire.

Contact

👤 **Référent Handicap** : L'équipe EPMN
📞 Tél. : +33 5 56 92 97 47
✉️ Mail : contact@epmn.fr

N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent handicap afin que nous puissions mettre en œuvre ensemble les mesures nécessaires à votre réussite.